



Compte rendu Conseil Municipal de Mondrainville

Vendredi 14 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 29 juin à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de MONDRAINVILLE, en séance publique, sous la présidence d'Edith GODIER, Maire de MONDRAINVILLE.

Membres présents : Mme Edith GODIER, MM Didier BERTHELOT, Patrick BUFFARD, adjoints, Mmes Christelle LOUVEAU, Delphine TROPRES, M Sébastien LETELLIER conseillers

Membres absents excusés : Marie-José BLEUX , M Franck LEMERAY

Le conseil municipal est composé de 8 membres en exercice, 6 sont présents

Le conseil municipal a choisi à l'unanimité pour secrétaire de séance M Didier BERTHELOT

Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) du 28 juin 2018 portant évaluation des charges transférées pour la compétence enfance jeunesse.

Délibération N° 2018-20

Au préalable, madame le maire expose au conseil municipal le rapport définitif de la CLECT qui précise la méthodologie retenue et le montant des charges transférées par commune selon les critères suivants :

- constatation du coût réel des compétences sur la base du taux de fréquentation par commune et par structure,
- répartition du coût sur l'ensemble du territoire.

Pour la commune de Mondrainville la charge financière transférée s'élève à 1 467 €, montant révisable tous les trois ans.

Madame le maire propose au conseil municipal la délibération suivante :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C,

Vu le rapport de commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) du 28 juin 2018,

Considérant que le régime de la fiscalité professionnelle unique s'impose à la communauté de communes,

En conséquence,

- ce régime prévoit le transfert au profit de la CDC et sur la totalité de son territoire, de l'ensemble des prérogatives dévolues aux communes en matière d'établissement, de vote de taux et de perception du produit de la fiscalité professionnelle,
- la création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) entre la communauté de communes « Vallées de l'Orne et de l'Odon » et ses communes membres en date du 23 février 2017,

- la CLECT s'est réunie le 28 juin 2018 pour évaluer la charge financière transférée par chaque commune à la communauté de communes dans le cadre du transfert de la compétence enfance/jeunesse,

Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Charges (CLECT) du 28 juin 2018 portant évaluation des charges transférées pour la compétence enfance jeunesse.

Rentrée scolaire

Madame le maire exprime sa satisfaction sur la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Elle rappelle qu'une réunion de pré-rentrée s'est tenue le jeudi 30 août avec le personnel du RPI Grainville-sur-Odon – Mondrainville dont l'objectif était de revoir les modalités de fonctionnement des écoles sur les deux sites, des services de restauration, de la garderie et du transport en ajustant les nouveaux horaires consécutifs au retour à la semaine de quatre jours.

Les enseignantes, quant à elles, ont tenu leur réunion de rentrée avec les parents d'élèves le jeudi 13 septembre 2018 dans la salle polyvalente de Grainville sur Odon.

Pour sécuriser l'entrée de l'école primaire, un interphone a été installé. Le portail est dorénavant fermé à clé.

Point sur les travaux

La nouvelle clôture du terrain des sports est posée.

Les travaux de réfection du mur du lavoir peuvent commencer car l'attribution de la subvention est notifiée. Pour rappeler les travaux s'élèvent à 3 399 €, ils seront subventionnés à hauteur de 1 019 €.

Aménagement d'un mini giratoire devant l'église, la subvention sollicitée au titre des amendes de police n'a pas été accordée, le conseil départemental demande à la commune de repenser son projet.

Un bon de commande va être demandé à la communauté de communes pour de l'enrobé à froid afin de reboucher les différents « nids de poules » de la commune dont certains deviennent dangereux pour les usagers de la route notamment rue Saint-Denis.

L'effacement des réseaux et dépose des poteaux électriques route de Colleville ont été réalisés par ENEDIS dans un programme d'extension du réseau électrique sur Tourville-sur-Odon

Points divers

- Au mois d'août, le lavoir a dû être vidé à 4 reprises afin d'éliminer la peinture blanche qui s'y trouvait ; les investigations effectuées n'ont pas à ce jour permis de trouver les pollueurs. L'enquête se poursuit.
- Une réflexion est engagée pour passer au niveau 3 de la charte FREDON, ainsi les problèmes de stockage des produits phytosanitaires seront résolus. En revanche, il faudra repenser les sentes piétonnes aujourd'hui gravillonnées pour les engazonner.
- L'inauguration de la boîte à livres est prévue le samedi 22 septembre à 11 heures, devant la salle des associations.
- Le N°4 de Mondrainville Infos a été diffusé auprès des mondrainvillais

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30